

obligations en vertu du GATT.

**Que nous en coûtera-t-il si nous ne faisons rien?**

- Le protectionnisme entraîne un affaiblissement de notre économie et conséquemment la perte d'emplois, un manque de compétitivité et des prix plus élevés pour les consommateurs. Nous devons continuer de recourir à des interventions ponctuelles pour nous défendre contre le protectionnisme. Le simple fait d'engager des négociations améliore déjà nos chances de résister à ce phénomène.
- Nous laisserions passer l'occasion d'établir une meilleure base pour nos rapports commerciaux bilatéraux. Les compagnies canadiennes ont besoin d'un accès plus libre et plus stable au marché américain afin d'abaisser leurs coûts de production et accroître leur compétitivité et ainsi créer des emplois.
- Nous devons instaurer des pratiques commerciales justes et équitables entre les deux pays.
- Il n'y aurait aucune nouvelle incitation à la croissance et à l'expansion - donc à la création d'emplois.
- La réaction des investisseurs sera sans doute décevante.
- Le renouveau économique au Canada ralentira et marquera le pas.
- L'industrie canadienne se tournera vers le gouvernement et augmentera les pressions en vue d'obtenir plus de protection.
- Les consommateurs devront payer plus cher les produits qu'ils achètent.

**Combien de temps faudra-t-il?**

- Les négociations officielles pourraient commencer en 1986.
- Le processus exigera un minimum de 18 à 24 mois.
- Les dispositions de mise en oeuvre et de transition seraient étalées sur une période de 5 à 10 ans.